



A la une de ce numéro

- La FOP... en quelques mots !!! Et nos productions !
- L'actu' FOP

La FOP : Fédération des Producteurs d'Oléoprotéagineux, porte-parole de 120 000 producteurs présents dans l'ensemble des territoires ruraux : producteurs de solutions pour des débouchés très diversifiés en alimentation humaine, nutrition animale, énergie, chimie du végétal.

Les Oléoprotéagineux : colza, tournesol, soja, olive, lin, pois protéagineux, féveroles, lupin, lentille, pois chiches.

Focus du mois : A la croisée des chemins

Dans l'alimentation et la santé avec ses graines et huiles aux nombreuses vertus, pour la souveraineté protéinique avec ses tourteaux et graines riches en protéine, bioénergies renouvelables, biodiesel, biofioul, demain biojet mais aussi par les issues de l'oléochimie et de la protéochimie, la filière oléopro apporte de multiples réponses aux enjeux et défis de l'agriculture et de la société. Les débouchés et innovations autour des cultures et graines oléoprotéagineuses ne manquent pas, amenant les producteurs vers plus de diversifications et une juste rémunération de leurs efforts. Si l'équation productions/débouchés/revenus apparait gagnante, elle s'avère fragile encerclée d'injonctions contraires : souveraineté alimentaire prônée et suppression de moyens de production via des décisions européennes et nationales, excellence environnementales et rejet de l'innovation dans les techniques de production, adaptation au changement climatique et volonté de limiter le recours à l'irrigation...

L'actu' FOP

Augmentation de la fiscalité du gazole non routier agricole : annoncée par le Ministre de l'économie le 19 juin dernier lors des assises des finances publiques, cette mesure sonne comme une véritable menace pour l'économie de la ferme France, pour notre souveraineté alimentaire et la transition énergétique dans lesquels les agriculteurs français se projettent pleinement. Cette augmentation de fiscalité pèsera directement sur la compétitivité des producteurs agricoles français et au final sur les coûts pour les consommateurs. **La FOP alerte** sur les conséquences de cette annonce faite sans aucune mention des nécessaires investissements massifs pour déployer des solutions énergétiques plus vertueuses tels que les biocarburants et l'hydrogène.

Phytoprotecteurs : les producteurs d'oléoprotéagineux font leur la question « comment faire émerger des solutions alternatives aux produits phytoprotecteurs de synthèse, économiquement et techniquement viables ? », mais insistent sur le temps et les moyens nécessaires à la recherche, au développement des solutions et au déploiement jusque dans les exploitations alors que les impasses techniques se multiplient. **La FOP demande** le maintien des solutions actuelles tant que des alternatives efficaces techniquement, économiquement et environnementalement n'auront pas été identifiées et déployées. **Elle demande** aussi que le travail des instituts techniques sur l'efficacité des solutions et de recherche d'alternatives soit reconnu et pris en compte.

Nouvelles techniques d'amélioration des plantes (NGT), la FOP salue une première étape vers une réglementation européenne adaptée. Le 5 juillet 2023, la Commission européenne a présenté un projet de réglementation pour encadrer l'utilisation des NGT. Après plusieurs années d'études, consultations et discussions, la Commission soumet au débat public un cadre autour de trois enjeux majeurs : l'évaluation des variétés qui en sont issues, leur contribution à la durabilité et leur rôle moteur dans la souveraineté alimentaire. **La FOP relève** cette première avancée vers une réglementation européenne modernisée et adaptée pour l'utilisation de techniques prometteuses. **Elle estime** indispensable une réglementation harmonisée, équilibrée et sécurisée sous peine d'entraver tout développement de ces technologies pour relever les enjeux alimentaires et agricoles de demain.

Décarbonation 2030 : lors du Conseil de planification écologique du 8 juin, les orientations pour la nouvelle Stratégie nationale bas carbone (SNBC 3) en agriculture ont été dévoilées. **Côté engrais**, la piste d'un « bonus-malus » selon l'empreinte carbone et une baisse de 30% des engrais de synthèse sont visées par « l'optimisation », l'essor des « légumineuses », les « couverts » et la « méthanisation ». De nouveaux gisements sont visés pour l'azote, tels que les biodéchets (6,7 Mt/an grâce à la généralisation du tri à la source en 2024) et les effluents humains (150 à 200ktN). **En cultures végétales**, le gouvernement vise 4,8 Mha de légumineuses en 2030 en encourageant leur consommation mais aussi de 21% d'agriculture biologique et de 30% d'agriculture « bas intrants ». **Côté énergie** : sont fixés des objectifs d'économies dans les bâtiments/serres et engins, notamment 20% du parc de tracteurs en énergie renouvelable en développant par exemple le biodiesel. Présentation aussi du **futur Pacte pour les haies** pour planter plus de 5000 km/an de haies, mais aussi 10 000 km/an d'agroforesterie intra parcellaire. Enfin, prévision de 4,8 Mha de **cultures intermédiaires** d'ici 2030. **La FOP prend acte de ces orientations et souligne** que leur atteinte sera conditionnée à une production et mobilisation de biomasse démultipliée, ce qui implique le maintien de moyens de productions efficaces et abordables.

AU FIL DES OLEOPRO reviendra vers vous prochainement !! Avec bien-sûr l'Actu'FOP